

BROCHURE DES COMPTES 2025

TABLE DES MATIERES

Présentation des comptes selon les articles 42, 43 et 56 de l'OGFCo.

Message introductif	2
Aperçus des comptes annuels	
• <i>compte de résultats et des investissements</i>	3
• <i>compte de résultats échelonné</i>	4
• <i>bilan</i>	5
• <i>tableau de flux de trésorerie</i>	6
• <i>compte de résultats selon la classification fonctionnelle</i>	7
• <i>compte de résultats selon les natures</i>	8
• <i>compte des investissements selon la classification fonctionnelle</i>	9
• <i>compte des investissements selon les natures</i>	10
Tableau des crédits d'engagement	11
Tableau des crédits supplémentaires	12
Détail du compte de résultats	13
Détail du compte des investissements	24
Détail du bilan	26
Rapport succinct de l'instance de révision des comptes	28
Annexe aux comptes	
• <i>règles et principes</i>	30
• <i>état du capital propre</i>	35
• <i>tableau des provisions</i>	36
• <i>tableau des participations</i>	37
• <i>tableau des garanties</i>	38
• <i>tableau des immobilisations</i>	39
• <i>détail des immobilisations</i>	40
• <i>évolution du financement</i>	41



BOURGEOISIE DE TROISTORRENTS

COMPTES 2025

Message introductif

Les comptes 2025 de la Bourgeoisie dégagent un bénéfice, ou augmentation de la fortune nette, de 16'220.-, en augmentation de 10'884.- par rapport aux comptes précédents, tandis que le budget 2025 prévoyait un déficit de 21'800.- ;

La fortune nette comptabilisée au 31.12.2024 de 3'642'465.- est donc augmentée au 31.12.2025 à 3'658'685.- ;

Avec des revenus financiers de 2'753'627.- et des charges financières de 2'242'952.-, le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de 510'675.-, en hausse de 279% par rapport à celle prévue au budget 2025, en augmentation de 7% par rapport aux comptes 2024 ;

Les amortissements comptables planifiés de 109'812.- sont en diminution de 26'738.- en regard du budget 2025 et en diminution de 42'008.- en regard des comptes 2024 ;

330'000.- ont été attribués à la réserve de politique budgétaire (nature 38) grâce au bon résultat de l'exercice 2025. Cette réserve pourra être utilisée pour couvrir de futurs déficits du compte de résultats (réserve conjoncturelle) ;

Les investissements nets réalisés se montent à 27'712.-, inférieurs de 82'288.- au budget 2025 ;

La marge d'autofinancement couvrant à 1843% les investissements nets, il en résulte un excédent de financement de 482'963.-.

Aperçu du compte de résultats et investissements

Compte
2024Budget
2025Compte
2025

Compte de résultats

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	2'609'075.64	2'242'600.00	2'242'951.98
Revenus financiers	+ CHF	3'086'231.29	2'377'400.00	2'753'627.37
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	477'155.65	134'800.00	510'675.39

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	477'155.65	134'800.00	510'675.39
Amortissements planifiés	- CHF	151'820.00	136'550.00	109'812.35
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	20'050.00	54'643.13
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	320'000.00	-	330'000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	21'800.00	-
Excédent de revenus	= CHF	5'335.65	-	16'219.91

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	-	110'000.00	28'432.35
Recettes	- CHF	2'880.00	-	720.00
Investissements nets	= CHF	-	110'000.00	27'712.35
Investissements nets (négatifs)	= CHF	2'880.00	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	477'155.65	134'800.00	510'675.39
Investissements nets	- CHF	-	110'000.00	27'712.35
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	2'880.00	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	480'035.65	24'800.00	482'963.04

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	1'094'595.21	1'037'750.00	1'169'777.47
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	1'380'183.33	984'950.00	891'909.20
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	151'820.00	136'550.00	109'812.35
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	20'050.00	54'643.13
36 Charges de transferts	CHF	96'087.10	129'500.00	88'355.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	2'722'685.64	2'308'800.00	2'314'497.15
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	1'493'761.27	1'316'150.00	1'664'889.20
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	1'381'028.62	839'350.00	811'654.62
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	2'874'789.89	2'155'500.00	2'476'543.82
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		152'104.25	-153'300.00	162'046.67
34 Charges financières	CHF	38'210.00	69'400.00	44'481.41
44 Revenus financiers	CHF	211'441.40	200'900.00	228'654.65
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	173'231.40	131'500.00	184'173.24
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		325'335.65	-21'800.00	346'219.91
38 Charges extraordinaires	CHF	320'000.00	-	330'000.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-320'000.00	-	-330'000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	5'335.65	-21'800.00	16'219.91

1	Actif	4'861'558.59	5'044'902.01
	Patrimoine financier	3'420'355.59	3'685'799.01
100	Disponibilités et placements à court terme	516'228.39	678'772.88
101	Créances	1'119'457.65	1'470'629.23
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	392'248.65	89'024.80
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	100'200.00	100'200.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	1'292'220.90	1'347'172.10
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	1'441'203.00	1'359'103.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	1'426'203.00	1'344'103.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	15'000.00	15'000.00
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	4'861'558.59	5'044'902.01
	Capitaux de tiers	427'630.11	210'110.49
200	Engagements courants	336'102.27	166'612.07
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	91'527.84	43'498.42
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	4'433'928.48	4'834'791.52
29	Capital propre	4'433'928.48	4'834'791.52

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		346'219.91
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-330'000.00
	Amortissements planifiés	+	109'812.35
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	54'643.13
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	-
	Attributions au capital propre	+	330'000.00
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire		510'675.39
	Dépenses d'investissements		
50	Immobilisations corporelles	-	28'432.35
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-
54	Prêts	-	-
55	Participations et capital social	-	-
56	Propres subventions d'investissement	-	-
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
	Recettes d'investissements		
60	Transferts au patrimoine financier	+	720.00
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	-
64	Remboursement de prêts	+	-
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-27'712.35
		Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
100	Disponibilités et placements à court terme	516'228.39	678'772.88
101	Créances	1'119'457.65	1'470'629.23
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	392'248.65	89'024.80
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	100'200.00	100'200.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	1'292'220.90	1'347'172.10
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	336'102.27	166'612.07
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	91'527.84	43'498.42
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		-320'418.55
29	Capital propre	4'433'928.48	4'834'791.52
	Variation des liquidités et placements à court terme		162'544.49
100	Disponibilités et placements à court terme	516'228.39	678'772.88
			162'544.49

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	220'046.06	37'001.04	198'100.00	37'200.00	164'213.60	18'116.31
8 Economie publique	2'498'408.63	2'858'513.05	2'078'200.00	2'161'000.00	2'190'418.70	2'532'095.11
9 Finances et impôts	362'440.95	190'717.20	122'900.00	179'200.00	382'775.16	203'415.95
Total des charges et des revenus	3'080'895.64	3'086'231.29	2'399'200.00	2'377'400.00	2'737'407.46	2'753'627.37
Excédent de charges		-		21'800.00		-
Excédent de revenus	5'335.65		-		16'219.91	

Compte de résultats selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'094'595.21		1'037'750.00		1'169'777.47	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'380'183.33		984'950.00		891'909.20	
33 Amortissements du patrimoine administratif	151'820.00		136'550.00		109'812.35	
34 Charges financières	38'210.00		69'400.00		44'481.41	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		20'050.00		54'643.13	
36 Charges de transferts	96'087.10		129'500.00		88'355.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	320'000.00		-		330'000.00	
39 Imputations internes	-		21'000.00		48'428.90	
41 Patentes et concessions		-		-		-
42 Taxes		1'493'761.27		1'316'150.00		1'664'889.20
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		211'441.40		200'900.00		228'654.65
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		-		-
46 Revenus de transferts		1'381'028.62		839'350.00		811'654.62
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		21'000.00		48'428.90
Total des charges et des revenus	3'080'895.64	3'086'231.29	2'399'200.00	2'377'400.00	2'737'407.46	2'753'627.37
Excédent de charges		-		21'800.00		-
Excédent de revenus	5'335.65		-		16'219.91	

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	2'880.00	-	-	-	-
8 Economie publique	-	-	110'000.00	-	28'432.35	720.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	2'880.00	110'000.00	-	28'432.35	720.00
Excédent de dépenses		-		110'000.00		27'712.35
Excédent de recettes	2'880.00		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	-		110'000.00		28'432.35	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-		-		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		720.00
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		2'880.00		-		-
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	-	2'880.00	110'000.00	-	28'432.35	720.00
Excédent de dépenses		-		110'000.00		27'712.35
Excédent de recettes	2'880.00		-		-	

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
Assemblée bourgeoisiale
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Bourgeoisial	Montant	Assemblée Bourgeoisiale				
			Conseil Bourgeoisial	Assemblée Bourgeoisiale								
									-		-	
									-		-	
									-		-	

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Crédits supplémentaires - compte de résultats

Montants supérieurs au budget de 50'000 (art. 84, al.4, OGFCo)

Comptes	Libellés	Budget	Comptes	Ecarts	Commentaires
820.3010.00	Traitement du personnel forestier	802'700	871'642	68'942	Personnel mensuels 740K, budgété 616K Personnel horaire (saisonniers) 127K, budgété 142K

Crédits supplémentaires - compte des investissements

Montants supérieurs au budget de 50'000 (art. 84, al.4, OGFCo)

Comptes	Libellés	Budget	Comptes	Ecarts	Commentaires
-	-	-	-	-	-

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2024 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2025 Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE						
02	SERVICES GENERAUX						
022	SERVICES GENERAUX						
022.30	CHARGES DE PERSONNEL						
022.3000.00	Commission bourgeoisiale	12'237.50		14'000.00		14'202.50	
022.3050.00	Cotisations AVS/AI/AC	706.95		800.00		843.60	
022.3054.00	Cotisations AF	298.20		350.00		355.90	
022.3099.00	Autres charges du personnel	3'500.00					
022.30	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	16'742.65		15'150.00		15'402.00	
022.31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES						
022.3100.00	Matériel de bureau	89.00		200.00			
022.3101.00	Achat de matériel divers	6'053.46		10'200.00		1'188.50	
022.3120.00	Frais de chauffage					615.15	
022.3120.01	Frais d'électricité	3'902.15		1'200.00		65.90	
022.3120.02	Taxes annuelles			2'750.00			
022.3130.00	Frais bancaires	167.20		150.00		155.60	
022.3130.01	Frais d'encaissement	0.64					
022.3130.02	Journée des Bourgeois			10'000.00		6'910.85	
022.3132.00	Honoraires fiduciaire	3'351.10		3'300.00		3'351.10	
022.3132.01	Honoraires divers, frais d'expertises	15'186.10		2'300.00		33.10	
022.3134.00	Assurances	2'107.25		1'300.00		4'417.20	
022.3137.00	Impôts	8'607.40		5'000.00		9'985.85	
022.3141.00	Entretien des routes bourgeoisiales	41'841.56		40'000.00		9'266.55	
022.3142.00	Entretien des cours d'eau	19'008.80				28'404.40	
022.3143.00	Travaux d'entretien intempéries	29'395.10					
022.3144.00	Entretien des bâtiments	810.75		1'000.00			
022.3151.00	Entretien de machines			500.00			
022.3170.00	Frais de représentation	5'706.30		500.00			
022.3170.01	Indemnités de déplacement					39.40	
022.31	TOTAL CHARGES DE BIENS ET SERVICES	136'226.81		78'400.00		64'433.60	

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2024 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2025 Revenus
022.33	AMORTISSEMENTS DU PA						
022.3300.10	Amortissements planifiés des routes	-2'880.00					
022.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments			2'900.00			
022.3320.90	Amortissements planifiés des études			1'250.00			
022.33	TOTAL AMORTISSEMENTS DU PA	-2'880.00		4'150.00			
022.36	CHARGES DE TRANSFERTS						
022.3612.00	Contribution aux charges personnel administratif	12'500.00		12'500.00		7'000.00	
022.3612.01	Contribution aux charges secrétaire-caissier	15'600.00		15'600.00		21'100.00	
022.3612.02	Contribution aux charges personnel infrastructures	29'800.00		29'300.00		26'800.00	
022.3612.03	Contribution aux charges administratives			2'500.00		16'110.40	
022.3612.04	Contribution aux charges de l'exécutif	6'900.00		10'200.00		9'900.00	
022.3636.00	Dons et cotisations	5'156.60		9'300.00		3'467.60	
022.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERTS	69'956.60		79'400.00		84'378.00	
022.39	IMPUTATIONS INTERNES						
022.3910.00	Prestations de services du Service forestier			21'000.00			
022.39	TOTAL IMPUTATIONS INTERNES			21'000.00			
022.42	TAXES ET REDEVANCES						
022.4210.00	Finance d'agrégation de nouveaux Bourgeois						1'000.00
022.4250.00	Vente de matériaux		216.00				
022.4260.00	Remboursements d'assurances		134.50				135.10
022.4260.01	Participations journée des Bourgeois		1'079.50		900.00		1'010.00
022.4260.02	Récupération frais encaissement		0.04		50.00		254.06
022.42	TOTAL TAXES ET REDEVANCES		1'430.04		950.00		2'399.16
022.44	REVENUS FINANCIERS						
022.4470.00	Location des bâtiments PA		8'250.00		8'250.00		11'443.70
022.44	TOTAL REVENUS FINANCIERS		8'250.00		8'250.00		11'443.70

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2024 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2025 Revenus
022.46	REVENUS DE TRANSFERT						
022.4632.00	Participation communale entretien des routes		27'321.00		28'000.00		4'273.45
022.46	TOTAL REVENUS DE TRANSFERT		27'321.00		28'000.00		4'273.45
022	TOTAL SERVICES GENERAUX	220'046.06	37'001.04	198'100.00	37'200.00	164'213.60	18'116.31
02	TOTAL SERVICES GENERAUX	220'046.06	37'001.04	198'100.00	37'200.00	164'213.60	18'116.31
0	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	220'046.06	37'001.04	198'100.00	37'200.00	164'213.60	18'116.31

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2024 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2025 Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
81	AGRICULTURE						
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE						
818.31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES						
818.3132.00	Honoraires, expertises diverses			30'000.00			
818.3134.00	Assurances	748.00		750.00		1'038.00	
818.3140.00	Entretien des alpages et pâturages	13'653.05		3'000.00		137.50	
818.3141.01	Entretien des routes et chemins d'alpages	65'838.80		40'000.00		2'397.70	
818.3144.00	Entretien des bâtiments d'alpage	470.15		1'000.00			
818.31	TOTAL CHARGES DE BIENS ET SERVICES	80'710.00		74'750.00		3'573.20	
818.33	AMORTISSEMENTS DU PA						
818.3300.30	Amortissements planifiés des réseaux et captages			1'300.00			
818.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments			2'100.00		2'100.00	
818.33	TOTAL AMORTISSEMENTS DU PA			3'400.00		2'100.00	
818.36	CHARGES DE TRANSFERTS						
818.3637.00	Subventions communales	7'294.00		800.00		800.00	
818.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERTS	7'294.00		800.00		800.00	
818.39	IMPUTATIONS INTERNES						
818.3910.00	Prestations de services du Service forestier					43'788.90	
818.39	TOTAL IMPUTATIONS INTERNES					43'788.90	
818.42	TAXES ET REDEVANCES						
818.4260.01	Remboursements de tiers		12'000.00				
818.42	TOTAL TAXES ET REDEVANCES		12'000.00				

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2024 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2025 Revenus
818.44	REVENUS FINANCIERS						
818.4470.00	Finances d'alpage et location		26'130.00		26'000.00		26'345.00
818.44	TOTAL REVENUS FINANCIERS		26'130.00		26'000.00		26'345.00
818.46	REVENUS DE TRANSFERTS						
818.4631.10	Subvention cantonale				15'000.00		
818.4632.10	Participation communale entretien des routes		23'873.00		28'000.00		15'159.95
818.46	TOTAL REVENUS DE TRANSFERTS		23'873.00		43'000.00		15'159.95
818	TOTAL AGRICULTURE DE MONTAGNE	88'004.00	62'003.00	78'950.00	69'000.00	50'262.10	41'504.95
81	TOTAL AGRICULTURE	88'004.00	62'003.00	78'950.00	69'000.00	50'262.10	41'504.95
82	SYLVICULTURE						
820	SERVICE FORESTIER						
820.30	CHARGES DE PERSONNEL						
820.3010.00	Traitement du personnel forestier	823'614.15		802'700.00		871'642.00	
820.3040.00	Allocations de ménage	11'200.00		11'000.00		11'280.00	
820.3042.00	Indemnités de repas	31'812.00		25'000.00		33'330.00	
820.3050.00	Cotisations AVS/AI/AC	52'904.80		52'700.00		54'916.15	
820.3052.00	Cotisations LPP	42'377.85		40'600.00		51'881.10	
820.3053.00	Cotisations LAA	51'820.60		41'800.00		63'184.20	
820.3054.00	Cotisations AF	22'421.25		22'200.00		23'273.45	
820.3056.00	Cotisations IJM	19'931.70		14'000.00		20'740.05	
820.3090.00	Formation et perfectionnement	8'835.10		5'000.00		2'500.00	
820.3099.00	Autres charges du personnel	12'935.11		7'600.00		21'628.52	
820.30	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	1'077'852.56		1'022'600.00		1'154'375.47	
820.31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES						
820.3100.00	Matériel de bureau	210.00		1'000.00		550.10	

Comptes de Fonctionnement		Comptes	2024	Budget	2025	Comptes	2025
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
820.3101.00	Matériel d'exploitation	93'995.97		90'000.00		96'029.56	
820.3111.00	Machines, appareils et véhicules	19'829.05		15'000.00		6'302.20	
820.3113.00	Matériel informatique					2'554.85	
820.3120.00	Frais de chauffage	4'976.65		3'500.00		7'114.51	
820.3120.01	Frais d'électricité	1'170.00		3'700.00		4'327.55	
820.3130.00	Prestations de services de tiers	575'112.59		415'000.00		400'009.41	
820.3130.01	Frais de commission vente de bois	17'565.30		7'000.00		15'412.15	
820.3130.02	Frais de manifestations			5'000.00			
820.3130.10	Redevance radio-tv	460.00		500.00		645.00	
820.3130.20	Frais de téléphone	2'464.25		3'000.00		2'598.35	
820.3132.00	Honoraires fiduciaire					1'567.45	
820.3132.01	Honoraires, expertises diverses	7'414.80		4'000.00		2'617.30	
820.3132.02	Frais projets biodiversité, PRC	42'478.52					
820.3133.00	Frais informatique	1'885.35		500.00		5'096.10	
820.3134.00	Assurances	5'211.85		5'000.00		6'116.45	
820.3137.00	TVA taux forfaitaire	36'024.63		30'000.00		46'169.09	
820.3141.00	Entretien des routes et chemins forestiers	166'308.48		40'000.00		62'860.65	
820.3144.00	Entretien dépôt forestier	11'876.53		7'500.00		12'707.20	
820.3144.01	Entretien places forestières (bâti)	166.50		600.00			
820.3145.00	Frais de reboisement	244.25		4'500.00			
820.3151.00	Frais d'entretien du matériel	37'680.70		28'000.00		12'488.53	
820.3151.01	Frais des véhicules	127'067.15		110'000.00		130'781.80	
820.3160.00	Location terrain Monthey					2'365.00	
820.3170.00	Frais de déplacement	3'121.05		1'500.00		952.70	
820.3170.01	Frais de représentation	3'696.20		3'000.00		982.70	
820.3170.10	Frais de téléphone	55.75					
820.31	TOTAL CHARGES DE BIENS ET SERVICES	1'159'015.57		778'300.00		820'248.65	
820.33	AMORTISSEMENTS DU PA						
820.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments	26'600.00		24'800.00		24'732.35	
820.3300.60	Amortissements planifiés des véhicules	128'100.00		104'200.00		82'980.00	
820.33	TOTAL AMORTISSEMENTS DU PA	154'700.00		129'000.00		107'712.35	
820.35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS						
820.3511.00	Fonds de reboisement			20'000.00		54'539.65	

Comptes de Fonctionnement		Comptes	2024	Budget	2025	Comptes	2025
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
820.3511.01	Intérêts fonds de reboisement			50.00		103.48	
820.35	TOTAL ATTRIBUTIONS AUX FONDS			20'050.00		54'643.13	
820.36	CHARGES DE TRANSFERTS						
820.3612.00	Contribution aux charges administratives			13'600.00			
820.3636.00	Versement fonds du bois	2'216.50		2'200.00			
820.3636.01	Contribution Fonds Formation (FFPFVR)	3'633.00		3'500.00		3'177.00	
820.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERTS	5'849.50		19'300.00		3'177.00	
820.42	TAXES ET REDEVANCES						
820.4231.00	Formation aux tiers		2'396.90		10'000.00		14'642.15
820.4240.00	Location de véhicules, machines		880.00		500.00		
820.4240.01	Location de personnel		67'840.40		63'200.00		83'570.50
820.4240.02	Travaux pour tiers		465'226.05		545'000.00		687'499.80
820.4250.00	Vente de bois de feu		115'269.00		95'000.00		152'106.00
820.4250.01	Vente de bois de service		302'504.70		250'000.00		272'432.90
820.4250.02	Vente de bois énergie		420'786.60		318'500.00		407'714.74
820.4250.03	Revente d'arbres de Noël		5'260.28		3'000.00		5'290.54
820.4250.04	Vente de copeaux						1'914.96
820.4250.05	Vente de plants						1'426.30
820.4250.10	Vente de matériel d'exploitation		4'906.35				6'072.00
820.4260.00	Remboursements d'assurances		39'838.00				10'115.20
820.4260.01	Participations aux locations						1'200.00
820.4260.10	Remboursements d'assurances sociales		54'237.15		30'000.00		18'504.95
820.42	TOTAL TAXES ET REDEVANCES		1'479'145.43		1'315'200.00		1'662'490.04
820.46	REVENUS DE TRANSFERT						
820.4630.00	Subvention fédérale Divers		194'907.30		8'000.00		27'869.10
820.4630.10	Subvention fédérale EFFOR2		286'171.00		216'000.00		164'541.20
820.4631.02	Subvention cantonale tâches de police, surveil		10'316.00		10'300.00		10'778.30
820.4631.03	Subvention cantonale projet tétras		27'881.00				
820.4631.04	Subvention cantonale programme gestion forêts				3'500.00		
820.4631.05	Subvention cantonale dégâts aux forêts				17'000.00		45'719.80
820.4631.06	Subvention cantonale divers		122'595.55				29'760.00
820.4631.10	Subvention cantonale EFFOR2		139'781.00		108'000.00		148'274.80

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2024 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2025 Revenus
820.4632.00	Participation communale entretien des routes				28'000.00		9'282.45
820.4632.01	Travaux pour la Bourgeoisie		16'263.00				
820.4632.10	Subvention communale EFFOR2		55'750.00		45'000.00		42'000.00
820.4632.11	Participation commune de Troistorrents		463'699.77		320'000.00		301'445.57
820.46	TOTAL REVENUS DE TRANSFERT		1'317'364.62		755'800.00		779'671.22
820.49	IMPUTATIONS INTERNES						
820.4910.00	Prestations de services à la Bourgeoisie				21'000.00		48'428.90
820.49	TOTAL IMPUTATIONS INTERNES				21'000.00		48'428.90
820	TOTAL SERVICE FORESTIER	2'397'417.63	2'796'510.05	1'969'250.00	2'092'000.00	2'140'156.60	2'490'590.16
82	TOTAL SYLVICULTURE	2'397'417.63	2'796'510.05	1'969'250.00	2'092'000.00	2'140'156.60	2'490'590.16
84	TOURISME						
840	TOURISME						
840.36	CHARGES DE TRANSFERTS						
840.3634.00	Subventions ISLM	12'987.00		30'000.00			
840.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERTS	12'987.00		30'000.00			
840	TOTAL TOURISME	12'987.00		30'000.00			
84	TOTAL TOURISME	12'987.00		30'000.00			
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	2'498'408.63	2'858'513.05	2'078'200.00	2'161'000.00	2'190'418.70	2'532'095.11

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2024 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2025 Revenus
9	FINANCES						
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE						
961	INTERETS						
961.34	CHARGES FINANCIERES						
961.3409.00	Autres intérêts passifs	115.75		200.00		177.50	
961.34	TOTAL CHARGES FINANCIERES	115.75		200.00		177.50	
961.44	REVENUS FINANCIERS						
961.4401.01	Intérêts de retard des créances		64.45		50.00		85.00
961.44	TOTAL REVENUS FINANCIERS		64.45		50.00		85.00
961	TOTAL INTERETS	115.75	64.45	200.00	50.00	177.50	85.00
963	PATRIMOINE FINANCIER						
963.31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES						
963.3101.00	Matériel d'exploitation de l'Auberge	379.90		3'500.00		92.05	
963.3132.00	Honoraires et expertises	3'851.05		50'000.00		3'561.70	
963.31	TOTAL CHARGES DE BIENS ET SERVICES	4'230.95		53'500.00		3'653.75	
963.34	CHARGES FINANCIERES						
963.3431.00	Frais d'entretien de l'Auberge	33'921.25		65'000.00		38'507.91	
963.3439.00	Assurances de l'Auberge	4'173.00		4'200.00		5'796.00	
963.34	TOTAL CHARGES FINANCIERES	38'094.25		69'200.00		44'303.91	

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2024 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2025 Revenus
963.39	IMPUTATIONS INTERNES						
963.3910.00	Prestations de services du Service forestier					4'640.00	
963.39	TOTAL IMPUTATIONS INTERNES					4'640.00	
963.42	TAXES ET REDEVANCES						
963.4260.00	Remboursements d'assurances		1'185.80				
963.42	TOTAL TAXES ET REDEVANCES		1'185.80				
963.44	REVENUS FINANCIERS						
963.4411.00	Bénéfice sur vente de terrains		1'546.00				7'595.00
963.4411.01	Bénéfice sur vente de véhicules		2'500.00				24'280.00
963.4411.02	Bénéfice sur vente de machines						8'000.00
963.4420.00	Intérêts des titres		8.00				8.00
963.4430.00	Location des terrains PF		106'057.55		89'000.00		112'161.70
963.4430.01	Location des bâtiments PF		711.25		200.00		211.25
963.4430.02	Location de l'Auberge		66'174.15		77'400.00		38'400.00
963.4430.03	Location Chemex						125.00
963.44	TOTAL REVENUS FINANCIERS		176'996.95		166'600.00		190'780.95
963.46	REVENUS DE TRANSFERTS						
963.4612.00	Participation de la Commune sources		12'000.00		12'000.00		12'000.00
963.46	TOTAL REVENUS DE TRANSFERTS		12'000.00		12'000.00		12'000.00
963	TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	42'325.20	190'182.75	122'700.00	178'600.00	52'597.66	202'780.95
96	TOTAL ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	42'440.95	190'247.20	122'900.00	178'650.00	52'775.16	202'865.95

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2024 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2025 Revenus
97	REDISTRIBUIONS						
971	REDISTRIBUIONS TAXES CO2						
971.46	REVENUS DE TRANSFERT						
971.4699.00	Taxe sur CO2		470.00		550.00		550.00
971.46	TOTAL REVENUS DE TRANSFERT		470.00		550.00		550.00
971	TOTAL REDISTRIBUIONS TAXES CO2		470.00		550.00		550.00
97	TOTAL REDISTRIBUIONS		470.00		550.00		550.00
99	POSTES NON VENTILABLES						
990	POSTES NON VENTILABLES						
990.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	320'000.00				330'000.00	
990	TOTAL POSTES NON VENTILABLES	320'000.00				330'000.00	
99	TOTAL POSTES NON VENTILABLES	320'000.00				330'000.00	
9	TOTAL FINANCES	362'440.95	190'717.20	122'900.00	179'200.00	382'775.16	203'415.95
	Total compte de Fonctionnement	3'080'895.64	3'086'231.29	2'399'200.00	2'377'400.00	2'737'407.46	2'753'627.37
	Excédent de revenus ou de charges	5'335.65			21'800.00	16'219.91	

Comptes d'Investissement		Comptes Dépenses	2024 Recettes	Budget Dépenses	2025 Recettes	Comptes Dépenses	2025 Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE						
02	SERVICES GENERAUX						
022	SERVICES GENERAUX						
022.63	SUBVENTIONS ACQUISES						
022.6300.00	Subvention fédérale		7'680.00				
022.6310.00	Subvention cantonale		11'520.00				
022.6320.00	Participation communale routes bourgeoisiales		-16'320.00				
022.63	TOTAL SUBVENTIONS ACQUISES		2'880.00				
022	TOTAL SERVICES GENERAUX		2'880.00				
02	TOTAL SERVICES GENERAUX		2'880.00				
0	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		2'880.00				

Comptes d'Investissement		Comptes	2024	Budget	2025	Comptes	2025
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
82	SYLVICULTURE						
820	SERVICE FORESTIER						
820.50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
820.5040.00	Réfections dépôt forestier			30'000.00		28'432.35	
820.5050.00	Achat forêts			20'000.00			
820.5060.00	Achat véhicules, machines			60'000.00			
820.50	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			110'000.00		28'432.35	
820.60	TRANSFERT IMMOBILISATIONS AU PF						
820.6060.00	Véhicules						720.00
820.60	TOTAL TRANSFERT IMMOBILISATIONS AU PF						720.00
820	TOTAL SERVICE FORESTIER			110'000.00		28'432.35	720.00
82	TOTAL SYLVICULTURE			110'000.00		28'432.35	720.00
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE			110'000.00		28'432.35	720.00
	Total compte d'Investissement		2'880.00	110'000.00		28'432.35	720.00
	Investissements nets	2'880.00			110'000.00		27'712.35

BOURGEOISIE DE TROISTORRENTS		Bilan 2025	Bilan 2024
000.1	ACTIF		
000.10	PATRIMOINE FINANCIER		
000.100	DISPONIBILITES ET PLACEMENTS A COURT TERME		
000.1000.00	Caisse	6'371.09	7'272.88
000.1002.00	Raiffeisen	672'401.79	508'955.51
000.100	DISPONIBILITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	678'772.88	516'228.39
000.101	CREANCES		
000.1010.00	Débiteurs	693'522.69	702'289.34
000.1011.00	Commune de Troistorrents	777'098.84	417'163.41
000.1019.00	Impôt anticipé	7.70	4.90
000.101	CREANCES	1'470'629.23	1'119'457.65
000.104	ACTIFS TRANSITOIRES		
000.1041.00	Recettes restant à encaisser	88'929.10	392'153.40
000.1041.01	Charges payées d'avance	95.70	95.25
000.104	ACTIFS TRANSITOIRES	89'024.80	392'248.65
000.107	PLACEMENTS FINANCIERS A LONG TERME		
000.1070.00	Part sociale Banque Raiffeisen	200.00	200.00
000.1070.01	Actions CEVM	100'000.00	100'000.00
000.107	PLACEMENTS FINANCIERS A LONG TERME	100'200.00	100'200.00
000.108	IMMOBILISATIONS PF		
000.1080.00	Terrain parcelle 750	1'000.00	1'000.00
000.1084.01	Auberge de la Bourgeoisie	1'262'048.20	1'256'527.40
000.1086.00	Auberge de la Bourgeoisie installations	84'123.90	34'693.50
000.108	IMMOBILISATIONS PF	1'347'172.10	1'292'220.90
000.10	PATRIMOINE FINANCIER	3'685'799.01	3'420'355.59
000.14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
000.140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PA		
000.1400.00	Terrains	1.00	1.00
000.1401.00	Alpages et pâturages	1.00	1.00
000.1401.02	Routes bourgeoisiales	1.00	1.00
000.1404.01	Dépôt forestier	128'600.00	111'400.00
000.1404.02	Place aux Cros	154'700.00	168'200.00
000.1404.03	Bâtiments d'alpage	24'700.00	26'800.00
000.1405.00	Forêts	882'000.00	882'000.00
000.1406.00	Véhicules	154'100.00	237'800.00
000.140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PA	1'344'103.00	1'426'203.00

BOURGEOISIE DE TROISTORRENTS		Bilan 2025	Bilan 2024
000.145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL PA		
000.1454.00	Parts sociales La Forestière	15'000.00	15'000.00
000.145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL PA	15'000.00	15'000.00
000.14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'359'103.00	1'441'203.00
000.1	ACTIF	5'044'902.01	4'861'558.59
000.2	PASSIF		
000.20	CAPITAUX DE TIERS		
000.200	ENGAGEMENTS COURANTS		
000.2000.00	Créanciers	-163'263.85	-340'661.97
000.2003.00	Acomptes de charges Auberge	-3'635.15	4'559.70
000.2006.00	Cautions	286.93	
000.200	ENGAGEMENTS COURANTS	-166'612.07	-336'102.27
000.204	PASSIFS TRANSITOIRES		
000.2041.00	Dépenses restant à payer	-41'998.42	-91'527.84
000.2041.01	Revenus encaissés d'avance	-1'500.00	
000.204	PASSIFS TRANSITOIRES	-43'498.42	-91'527.84
000.20	CAPITAUX DE TIERS	-210'110.49	-427'630.11
000.29	CAPITAL PROPRE		
000.291	FONDS SOUS CAPITAL PROPRE		
000.2910.00	Fonds de reboisement	-276'106.33	-221'463.20
000.291	FONDS SOUS CAPITAL PROPRE	-276'106.33	-221'463.20
000.294	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE		
000.2940	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE		
000.2940.00	Réserve de politique budgétaire	-900'000.00	-570'000.00
000.2940	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE	-900'000.00	-570'000.00
000.294	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE	-900'000.00	-570'000.00
000.299	FORTUNE NETTE		
000.2999.00	Fortune de la Bourgeoisie	-3'658'685.19	-3'642'465.28
000.299	FORTUNE NETTE	-3'658'685.19	-3'642'465.28
000.29	CAPITAL PROPRE	-4'834'791.52	-4'433'928.48
000.2	PASSIF	-5'044'902.01	-4'861'558.59
Comptes de bilan			

Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2025 à l'Assemblée primaire de la Commune bourgeoisiale de Troistorrents

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Commune bourgeoisiale de Troistorrents, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Commune bourgeoisiale de Troistorrents, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil bourgeoisial, respectivement du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil bourgeoisial est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune, ni sur son existence.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil bourgeoisial, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- la fortune nette de la Commune bourgeoisiale de Troistorrents a augmenté par rapport à l'année précédente,
- selon notre appréciation, la Commune bourgeoisiale de Troistorrents est en mesure de faire face à ses engagements,
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 7 mai 2026

NOFIVAL SA
ASR 501643



Dimitri Vernay
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sandrine Bron
Experte-révisseuse agréée

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la commune de Troistorrents

1. Base légale

L'établissement du compte de la commune de Troistorrents se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La commune de Troistorrents se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 0.00.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 0.00.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 20'000.00 par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1ère et 2ème priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif (compte bilan 1400).

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur vénale. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 0.00.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 20'000.00 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 7% à 8% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 7% à 10% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 60% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 10%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 0.00.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 0.00.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 0.00.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	4'433'928	400'863	-	4'834'791
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-	-	-	-
291	Fonds classés dans le capital propre	221'463	54'643	-	276'106
294	Réserves de politique budgétaire	570'000	330'000		900'000
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-	-	-
299	Excédent/découvert du bilan	3'642'465	16'220	-	3'658'685

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
					-
					-

208 Provisions à long terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
					-
					-

Total provisions à court terme		-	-	-	-
Total provisions à long terme		-	-	-	-
Total des provisions		-	-	-	-

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
Fondation						
Société coopérative						
La Forestière			15'000	-	15'000	15'000
Divers						

Tableau des immobilisations

Comptes	Intitulés	Solde initial	Dépenses	Recettes	Solde à amortir	Amortissements	Valeur comptable	Taux min obligatoire	Contrôle
	Comptes ordinaires								
1400	Terrains	1.00	-	-	1.00	-	1.00	0%	0%
1401	Routes / voies de communication	2.00	-	-	2.00	-	2.00	7%	0%
1404	Bâtiments du PA	306'400.00	28'432.35	-	334'832.35	26'832.35	308'000.00	8%	8%
1405	Forêts	882'000.00	-	-	882'000.00	-	882'000.00	0%	0%
1406	Biens meubles du PA	237'800.00	-	720.00	237'080.00	82'980.00	154'100.00	35%	35%
145X	Participation capital social	15'000.00	-	-	15'000.00	-	15'000.00	selon risque	0%
	Total comptes ordinaires	1'441'203	28'432	720	1'468'915	109'812	1'359'103		

Détail des immobilisations

N°	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	NATURES	Valeur comptable	Investissements	Subventions Participations	Solde à amortir	Amortissements		Valeur comptable
			01.01.2025	2025	2025	2025	Taux	Montants	au 31.12.2025
022	Services généraux		2	-	-	2		-	2
022	Terrains	<i>Terrains</i>	1	-	-	1	0%	-	1
022	Routes bourgeoisiales	<i>Génie civile - Route</i>	1	-	-	1	7%	-	1
818	Agriculture de montagne		26'801	-	-	26'801		2'100	24'701
818	Alpages et pâturages	<i>Génie civile - Route</i>	1	-	-	1	7%	-	1
818	Bâtiments	<i>Bâtiments</i>	26'800	-	-	26'800	8%	2'100	24'700
820	Service forestier		1'399'400	28'432	720	1'427'112		107'712	1'319'400
820	Dépôt forestier	<i>Bâtiments</i>	111'400	28'432	-	139'832	8%	11'232	128'600
820	Place aux Crocs	<i>Bâtiments</i>	168'200	-	-	168'200	8%	13'500	154'700
820	Forêts	<i>Forêts</i>	882'000	-	-	882'000	0%	-	882'000
820	Véhicules	<i>Véhicules</i>	237'800	-	720	237'080	35%	82'980	154'100
X	Participations, capital social PA								
	Actions, parts sociales	<i>Parts sociales</i>	15'000	-	-	15'000	0%	-	15'000
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF			1'441'203	28'432	720	1'468'915		109'812.35	1'359'103

N°	PATRIMOINE FINANCIER	NATURES	Valeur comptable	Immobilisations	Subventions Participations	Solde à amortir	Amortissements		Valeur comptable
			01.01.2025	2025	2025	2025	Taux	Montants	au 31.12.2025
1080	Parcelle 750	<i>Terrains PF</i>	1'000	-	-	1'000	0%	-	1'000
1084	Auberge de la Bourgeoisie	<i>Bâtiments PF</i>	1'256'527	5'521	-	1'262'048	0%	-	1'262'048
1086	Auberge de la Bourgeoisie installations	<i>Biens meubles PF</i>	34'694	49'430	-	84'124	0%	-	84'124
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER			1'292'221	54'951	-	1'347'172		-	1'347'172

EVOLUTION DU FINANCEMENT

	Investissements	Marge d'autofinancement
2011	95'251	363'042
2012	450'910	310'443
2013	178'552	504'819
2014	196'226	447'301
2015	427'320	358'364
2016	1'054'901	242'315
2017	284'999	311'437
2018	178'902	300'584
2019	255'516	138'071
2020	- 46'152	313'590
2021	- 743'230	457'067
2022	100'937	394'534
2023	233'778	370'821
2024	- 2'880	477'156
2025	27'712	510'675
TOTAL	2'692'742	5'500'218

Excédent de financement 2'807'476
204%

